



Centre de formation



Programme de formation
Prévention - Sécurité d'ordre électrique.
Formation aux travaux sous tension basse tension.
TST BT terminal remplacement appareil (TER APP)
Durée : 4 jours

TECH 0020/2891

Contributions attendues de la formation

Le cursus de professionnalisation des opérateurs amenés à réaliser des Travaux Sous Tension en Basse Tension (TST BT) sur les ouvrages de distribution publique est défini par le comité des travaux sous tension. Ce module doit permettre à des personnels électriciens d'acquérir les connaissances générales pour réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type « Terminal » dans le cadre d'une campagne de remplacement d'appareils de comptage (en masse).

Cohérence de l'action

Ce cahier des charges décrit la formation initiale du technicien devant réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type « Terminal » dans le cadre d'une campagne de remplacement d'appareils de comptage (en masse).

Ce module est indépendant et ne nécessite pas le suivi préalable du module de base.

Public concerné

Toute personne âgée de plus de 18 ans, apte médicalement à travailler sous tension, ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés dans les conditions prévues dans la norme NF C18-510 ainsi que les CET BT.

Pré-requis

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- Posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé.
- Avoir reçu une formation aux risques électriques.
- Mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages norme NF C18-510 dans le domaine considéré.
- Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les circuits terminaux de branchements (habilitation B1 minimum).
- Connaître la technologie et la fonction des appareils constituant un circuit terminal et être capable d'en réaliser le câblage.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés et d'être en possession de la dernière version des Conditions d'Exécutions du travail en BT, validée par le Comité TST.

Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Positionnement dans un cursus

Ce module n'implique pas d'avoir réalisé la formation module de base.

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, l'apprenant doit :

- Être capable d'identifier le type d'ouvrage « Terminal » (TER) et d'en connaître les procédures d'accès
- Être capable de préparer et valider un processus opératoire
- Être capable de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage
- Être capable d'identifier les circuits d'électrification
- Être capable d'identifier les circuits de court-circuit
- Être capable de mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ces risques
- Être capable de connaître et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles
- Être capable d'identifier et de choisir les outils et le matériel adapté
- Être capable d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, etc.)
- Être capable de réaliser des travaux dans le respect des règles de l'art

Valider les exercices pratiques suivants :

- Habillage de pièces nues sous tension (CCPI, distributeur d'étage, ...).
- Sectionnement de conducteurs sous tension de section inférieure ou égale à 35 mm².
- Connexion et déconnexion sous tension de conducteurs de section inférieure ou égale à 35 mm² sur un distributeur d'étage.
- Remplacement d'un compteur avec neutre non interruptible au niveau du CCPI.
- Sectionnement sous tension de conducteurs de section inférieure ou égale à 35 mm² sur un CCPI puis reconnexion.

Conditions de réussite et de transfert

Une évaluation formative sera réalisée lors des différentes mises en situation, portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension citées dans les objectifs de formation.

Le centre de formation délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.

Conditions d'organisation et de fonctionnement (moyens pédagogique mis en œuvre)

• Compétences des formateurs

Une procédure de contrôle des formateurs est mise en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du Centre de Formation. Ils possèdent au minimum un baccalauréat de technicien ou un niveau équivalent acquis par expérience professionnelle du métier de monteur électricien. Les formateurs ont tous suivi une formation pédagogique initiale et sont recyclés tous les 2 ans. Ils sont regroupés, si nécessaire, par le responsable du Centre de Formation afin de maintenir la cohérence technique et réglementaire du Centre de Formation.

• Moyens pédagogiques

- Utilisation de supports vidéo et informatiques,
- Utilisation de documents réglementaires (code du travail, décrets, normes),
- Mise en situation réelle pour mettre en œuvre, d'une manière pratique, les différentes techniques,
- La formation se fera sur les installations du Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg.

• Composition du groupe

6 stagiaires minimum / 8 stagiaires maximum

• Lieu du stage

Électricité de Strasbourg - Centre de formation
5, rue André Marie Ampère 67450 MUNDOLSHEIM

• Durée du stage

4 jours de 7 h00, soit un total de 28 heures

• Horaires

08h00 à 12h00 – 13h00 à 16h00

- **Encadrement du stage**

2 formateurs

Modalités d'évaluation

Évaluation durant le stage : Évaluation du savoir sur la réglementation des TST et la maîtrise du geste technique

Évaluation sortie de stage : QCM individuel, analyse et corrigé

Évaluation à chaud du stage par le stagiaire

Synthèse de stage établie par le formateur

Forme de validation des acquis

- Appréciation d'aptitude
- Attestation de stage

Contenu de la formation

- Accueil, objectifs du stage et vérification des pré-requis
- Rappel norme NF C18-510 et focus sur les principes de base des TST BT (Chapitre 8)
- Travaux pratiques précédés de leurs études et élaboration d'un processus opératoire
- Évaluation théorique et corrigé
- Synthèse

Conditions financières et matérielles

Coût par stagiaire : 1 490 € H.T.

Pour les formations d'une journée ou plus, le repas méridien est compris dans la prestation de formation.

Contact

Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg

☎ : 03.88.20.65.25

Fax : 03.88.20.65.13

Mél : centre.formation@es.fr

Modalités de révisions du programme de formation

Suivant l'évolution :

- des techniques,
- des matériels,
- de la réglementation.